

ENTRE NOUS

BOUTIGNY - PROUAIS

ALLEMANT - BEAUCHENE - BEAUTERNE - BOUCHEMONT - BUCHELET - CLOCHES - DANNEMARIE
LE BOIS DES PRES - LES JONCS - LE MESNIL - LA MUSSE - ROSAY - SAINT-PROJET - SAUSSAY

N° 17

MARS 2003

BULLETIN MUNICIPAL

Le mot du Maire

Cher(e)s Administré(e)s,

Le printemps arrive à grands pas. Nous « sentons » tous les beaux jours arriver et la commission d'urbanisme n'a pas besoin du calendrier pour le lui rappeler !

Lors de sa séance du 28 février dernier, à laquelle je participais, nous avons eu 14 dossiers à analyser : poses de clôtures, de portails, de fenêtres de toit, de chien assis, rénovation de bâtiments, travaux d'aménagement, extension de maison d'habitation, combles, construction de maison, de garage, création de piscine, abris de jardin... Autant de signes permettant de détecter que chacun souhaite améliorer son environnement et son confort à Boutigny-Prouais. Une vraie satisfaction.

Je souhaite, par ce court message, vous rappeler que votre village est doté d'un plan d'occupation des sols qu'il convient de respecter. Ce plan est consultable à la mairie, aux jours et heures d'ouverture indiqués en dernière page de votre présent bulletin d'information.

Permis de construire ? Simple déclaration de travaux ? Vous avez le moindre doute ? Vos élus, en particulier ceux désignés à la commission d'urbanisme, mais pas seulement, sont là pour vous aider. Sollicitez un rendez-vous pour que la première présentation de votre dossier soit la bonne, tout le monde y trouvera satisfaction... Ensuite, n'oubliez pas de venir vérifier sur le tableau d'affichage si votre projet a obtenu un avis favorable.

Vous avez omis ou vous ignorez qu'il y avait lieu de déclarer des travaux déjà réalisés ? Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Venez régulariser cette situation au plus tôt. À défaut, le droit au dédommagement, à la suite du moindre sinistre, serait remis en cause par votre assureur.

Vous l'aurez compris, il est de mon devoir de faire respecter le règlement établi, conformément aux dispositions des articles L.123 et R.123 du Code de l'Urbanisme, relatifs aux plans d'occupation des sols.

Je suis, bien entendu, à votre disposition.

*Votre maire,
Mireille Eloy*

INFOS COMMUNE

SCOLAIRE



- La commission scolaire communale a créé un groupe de travail, composé de parents d'élèves et d'élus, qui doit plancher sur les inquiétudes concernant la surpopulation du lycée de La-Queue-lez-Yvelines. Pour information, une convention lie Boutigny-Prouais à cet établissement jusqu'en 2005. Sans attendre sa renégociation, le groupe de travail va s'attacher à recueillir tous les éléments favorables à une reconduction pure et simple. Le fait que nous cotisons à deux syndicats concernés par le sujet, le SIVOM et le SILY, et que nous ayons participé au financement du gymnase du lycée, nous permettra de peser pour obtenir le statu quo. En dépit des inconvénients liés à notre situation, à cheval sur deux zones pour les vacances scolaires, la carte scolaire qui oriente nos enfants vers les Yvelines puis vers les universités de l'académie Paris-Créteil-Versailles est un élément prépondérant dans le choix des nouveaux arrivants à s'installer dans la commune.

- Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants, nés exclusivement en 2000, à l'école communale pour la rentrée 2003, sont priés de le faire auprès de la directrice, les 13, 20 et 27 mars, de 9h à 10h30 à Boutigny.

CONSEIL MUNICIPAL

21 février 2003

- **a approuvé**, à l'unanimité, le recrutement d'un employé occasionnel pour le remplacement du titulaire de la déchetterie.



Entre mars et août, 23 jours de remplacement sont d'ores et déjà prévus cette année. Cette embauche fait l'objet d'une indemnisation totale par le SYROM.

- **a approuvé**, à l'unanimité, l'achat de 12 grilles d'exposition, pour une valeur unitaire de 78,50 € TTC.



Ces grilles d'exposition ont été acquises en profitant d'une promotion (franco de port) auprès de la société MEFFRAND, dans le cadre du Salon des Maires de France. Elles ont été utilisées une première fois lors de l'exposition « Art ou Métier ? », organisée par l'ASPIC. Elles pourront être également mises à disposition des associations qui le souhaiteraient, LED'A et l'ARDAP s'étant déjà montrées intéressées.

- **a accepté**, à l'unanimité, le devis pour la transformation et le branchement au gaz de ville de la chaudière de l'école de Prouais, par l'entreprise A.B.C.D. et pour un montant de 1 469,62 € TTC.

- **a autorisé**, à l'unanimité, la signature par Madame le Maire de la convention entre la commune et l'association ARDAP, pour l'utilisation du préau du site scolaire de Prouais.



L'ARDAP exerçait jusqu'à présent ses activités dans un local inadapté. Les élus ont souhaité que les enfants et les animateurs se replient vers le préau flambant neuf de l'école de Prouais. Par ailleurs, la commune va faire l'acquisition d'étagères, de tables pliantes et de chaises, pour un montant d'environ 600 €, qui seront stockés dans le local technique du préau et qui permettront à l'ARDAP d'oeuvrer dans les meilleures conditions possibles. Nos remerciements vont également à Mme JANOT, directrice de l'école de Boutigny-Prouais, qui soutient ce projet et apposera sa signature au bas de la convention.

INFOS COMMUNE

TRAVAUX

Comme vous l'avez sans doute constaté, la route qui relie la D101 (dite route de Houdan) au hameau de Saint-Projet a bénéficié d'une réfection complète, sur environ 270 mètres, réalisée en un temps record et avec un soin remarquable. Ce programme, comme tous ceux qui concernent la bande de roulement de nos voies communales, entre dans le cadre du transfert de la compétence voirie à la Communauté de Communes du Pays Houdanais (CCPH). Cette route, qui dessert un groupe d'habitations, mais aussi une station de pompage d'eau potable du syndicat des eaux de Boutigny, était classée parmi les dernières dans la base de données routières qui sert de référence et dans laquelle notre commune collectionne plus que d'autres les mauvaises notes...

Comme le rappelait Madame le Maire (Entre Nous n°13 – Octobre 2002), nous sommes bien conscients que d'autres routes, parmi nos 18 km de voirie (environ 1/5^e de la totalité des routes de la CCPH, qui regroupe 12 communes), méritent notre attention la plus vigilante. Sachez ainsi, Madame le Maire l'a aussi déjà

évoqué (Entre Nous n°16 – Février 2003), que vos représentants se bagarrent depuis plusieurs semaines pour sensibiliser l'ensemble de nos partenaires à ces difficultés.

Nous avons d'ores et déjà obtenu qu'un débat spécifique se tienne au conseil communautaire sur ce problème de la voirie. Le budget 2003 de la CCPH n'a pas encore été voté mais nous avons également très bon espoir que la part consacrée à cette compétence augmente de façon significative, notamment au travers d'une campagne exceptionnelle d'enrobé, dont le but serait, au moins, de ralentir la dégradation de certaines voies. Dans le même ordre d'idée, nous comptons bien obtenir une redéfinition des interventions, qui permette d'envisager une consolidation de la limite entre la bande de roulement et les bas-côtés. Ceux-ci restent à notre charge mais les moyens nous manquent pour les entretenir tous comme nous le souhaiterions. Nous sommes enfin très bien placés pour bénéficier, dès cette année 2003, de deux nouveaux programmes de remise en état de routes communales.

À notre entrée dans la CCPH, en 1996, les routes de la commune étaient déjà dans un état peu satisfaisant. Même si nous avons profité, depuis, de deux chantiers non négligeables, à Beauchêne (rue des Canaux) et à La Musse (rue de la Mésangerie), nous constatons qu'en volume, aujourd'hui, les interventions courantes de la CCPH n'ont jamais atteint le niveau des efforts consentis lorsque le conseil municipal détenait seul cette compétence (jusqu'à 50 tonnes d'enrobé par an).

Pour en terminer avec cette longue mise au point nécessaire, voici, en résumé, la position que nous défendons : sans y consacrer des ressources démesurées mais en mobilisant, au contraire, tous les bailleurs de fonds potentiels, il paraît souhaitable, aujourd'hui, que la CCPH engage des efforts particuliers pour procéder, dans les 3 ou 5 ans qui viennent, à une remise à niveau des routes les plus endommagées et à un entretien de celles qui risquent de se dégrader. Il en va de la sécurité et du bien-être de chacun, mais aussi de la responsabilité des élus.

Stéphane Méjanès, 4^e adjoint

Bilan des interventions des pompiers

	En 2001	En 2002
Sorties effectuées	54	58
Heures de sorties	175	205
Blessés	1	9
Malaises	12	19
Feu de voiture	2	2
Feu de cheminée	5	8
Accident sur la voie publique	8	6
Inondation	13	1
Insectes	7	10
Divers	6	3

Effectifs 2003 :

Caporal PELUCHE Gilles

2e classe : MORIN Christian, PELUCHE Joël, GEUFFROY Jean-Marc, CLOAREC Christophe, GASNIER Alban, LOYER David.

Rappels pratiques :

Toute intervention, quel qu'en soit le motif, doit obligatoirement passer par le CODIS 28, c'est-à-dire en composant le 18. Ceci pour des raisons de sécurité et d'assurance, pour les bénévoles et pour le matériel.

Pour demander une intervention avec un portable, il faut composer le 112. Notre commune étant en limite des Yvelines, l'appel par portable pourrait être reçu par le CODIS 78. Par conséquent, le CPI de Boutigny-Prouais risquerait de ne pas être engagé, puisqu'il dépend du CODIS 28.

Nous remercions pour leur soutien et leurs dons tous les habitants de la commune.



La compagnie du C.P.I. de Boutigny-Prouais

COMITÉ DES FÊTES DE PROUAIS

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 24 janvier 2003, à la mairie-annexe de Prouais.

À cette occasion, le bureau a été remanié :

M. Daniel MARTIN est réélu président. De ce fait, M. Gilbert GAINON accepte d'assurer la vice-présidence et de travailler avec le président pendant une année pour prendre connaissance des règles qui régissent une telle organisation. Mme Marie-Estelle BAILLON est élue trésorière. Mme Isabelle DROUET conserve son poste de secrétaire.

Le nouveau bureau tient à remercier sincèrement MM. Jean-Pierre LELAIDIER et Pascal LETELIER, anciens membres élus, pour le travail effectué et le temps passé au service du comité des fêtes dont ils restent d'ailleurs des membres actifs.

Prochaines manifestations :

Samedi 22 mars : soirée choucroute à la salle des fêtes de Marchezais.

Ascension (29 mai au 1^{er} juin)

Durant quatre jours et comme tous les ans, les

manèges seront présents sur la place de l'église Saint-Rémi de Prouais.

Jeu 29 mai : Brocante professionnelle

Dimanche 1^{er} juin : Foire à tout

21 juin : Feu de la Saint-Jean, devant l'église Saint-Rémi de Prouais.

Toute personne est bienvenue pour donner un petit coup de main lors de nos manifestations.

Gilbert GAINON, vice-président

BIBLIOTHÈQUE

L'assemblée générale de l'A.B.B.P. s'est tenue le 1^{er} février dernier.

Bilan de l'activité 2002 :

La bibliothèque compte 256 lecteurs, contre 282 en 2001, soit une baisse de 9 % environ.

Le nombre de livres lus par personne reste, malgré tout, quasi stable :

adulte = 20 livres (moyenne B.D.P. en 2000 = 13 livres)

enfant = 25 livres (moyenne B.D.P. en 2000 = 24 livres)

*B.D.P. = Bibliothèque Départementale de Prêt, à laquelle l'A.B.B.P. est rattachée.

Le fond comptabilise 5 980 ouvrages, dont 25 % environ appartiennent à la B.D.P. et sont renouvelés régulièrement.

Le comité de direction a renouvelé son bureau et ont été élues :

Présidente : **Patricia GALLÉE**

Secrétaire : **Annie CHAUBARD**

Trésorière : **Jacqueline BRIEND**

L'exposition de peinture se déroulera les 5 et 6 avril prochains, dans la salle polyvalente de Boutigny. Cette manifestation se clôturera par la remise du prix du public, le dimanche à 18 h.

Nous rappelons qu'il est possible de nous joindre au 02 37 65 12 86 ou par e-mail : bibliotheque-boutigny-p@wanadoo.fr.

Patricia GALLÉE, présidente

NOUVELLES

VOTRE TAXI

A BOUTIGNY-PROUAIS

02.37.65.17.71

Bien que ma commune de stationnement soit Bû, dès début avril, Boutigny-Prouais comptera parmi ses habitants un Artisan Taxi.

Vous pouvez me contacter pour tous vos déplacements : gares, aéroports, mais aussi ...

... hôpitaux, transport de malades assis et ...

... transports de plis et de colis urgents.

Taxi BÜYAS, Marc HIBERT, Boutigny-Prouais

ASPIC

EXPOSITION « ART OU MÉTIER ? » (dimanche 9 février 2003)

« Une incontestable réussite » (L'Action du 11 février)

« Les meilleurs artisans partagent leur savoir-faire » (L'Écho du 12 février)

« Quatre cents visiteurs ont découvert l'exposition Art ou Métier »

(La République du Centre du 11 février)

Les titres ci-dessus sont élogieux. Nous avons de quoi être satisfaits et nous le sommes.

Nos comptages nous ont permis de dénombrier 387 visiteurs, et la ventilation entre habitants de la commune et hors commune est révélatrice d'une certaine stagnation de l'intérêt des habitants de la commune (120 visiteurs, presque toujours les mêmes) et, au contraire, d'une notoriété grandissante à l'extérieur (267 visiteurs venus de Nogent-le-Roi, Luray, Épernon, Houdan et des communes de la CCPH).

Le prix du public, offert par le Crédit Agricole de Bû, a été décerné à Josiane GILARD, de Dannemarie, peintre décorateur sur porcelaine. Le prix de l'Aspic a été remis à Eric MADOUAUD, forgeron coute-lier.

Olivier COTTET, Maître d'Art en facture instrumentale, présidait le jury de l'Aspic, secondé par le président de l'Office de Tourisme du Pays Houdanais, le président de l'association CHAR, de Richebourg, le président de l'association Épernon Patri- moine.

Merci aux exposants et aux annonceurs !

À l'année prochaine pour une autre exposition, encore plus riche et encore plus visitée.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (samedi 18 janvier 2003)

Elle a rassemblé 13 participants, et 31 adhérents s'y sont fait représenter. Trois journalistes ont également assisté à une partie des débats. Le rapport moral et le rapport financier ont été adoptés à l'una-

nimité.

Le rapport moral a fait état de la conjugaison exceptionnelle de trois facteurs : l'aspect financier (prix de 3 048 € gagné au concours pour le centenaire de la loi de 1901), l'aspect "logement" (mise à disposition par la commune d'une salle suffisamment vaste), l'aspect bénévolat (5 personnes animateurs des sessions de transmission de savoir faire), qui a permis l'ouverture de cinq ateliers fréquentés par 52 personnes, presque toutes de la commune.

Le rapport financier a mis en évidence l'utilisation complète du prix gagné et le financement de certaines dépenses sur les fonds Aspic.

Les élections pour le renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration ont conduit à la réélection des sortants (**G. LEDARD, L. DAUVERT, B. BÉNIT**). **M. Denis REYRE**, candidat à un poste au Conseil d'Administration, a été élu à l'unanimité.

L'Assemblée a décidé du montant minimum de la cotisation pour l'année 2004 : 15 €.

Agenda

Mercredi 23 avril (14h30) :

Randonnée pédestre sur notre chemin de randonnée, avec le Pays des Marches d'Yvelines, et une exposition sur la Chapelle du Rosaire.

Fin mars / début avril (avec le CORIF) :

Installation de nichoirs de chouette effraie dans le clocher de l'église Saint-Pierre de Boutigny. Exposition du Centre Ornithologique d'Ile-de-France, à Boutigny.

La sortie à Boutigny-sur-Essonne est repoussée au 20 septembre, à l'occasion de la journée du patrimoine.



ARDAP - CLUB DES AIGLONS

L'Association pour la rencontre, le développement et l'animation de Prouais (ARDAP) rend hommage à M. Michel GOULARD, disparu le 19 décembre 2002, qui, comme pour beaucoup d'associations, a fait énormément pour nous. Il est, et restera, tou-

jours le père spirituel des Aiglons, à travers son enseignement du dessin et des arts plastiques.

Les Aiglons anciens et actuels se sont souvenus de lui, le mercredi 8 janvier 2003, en « croquant » des pastels tels qu'il les affectionnait.

Claude PIERRU, président

- Samedi 15 mars** : Concert Negro spiritual et Gospel songs, à 20h30 dans l'église Saint-Barthélémy de Civry-la-Forêt (01 34 87 72 52)
- Samedi 22 mars** : Fête de la Chouette (ateliers peintures, masques, pâte à sel, contes ; expositions, conférence ; sortie en soirée dans les bois à l'écoute de la Chouette hulotte), de 14h à 23h, dans la salle des Fêtes de Houdan (01 30 93 41 99)
- Samedi 22 mars** : Soirée dansante, à 21h30 dans la salle des Fêtes de Longnes (01 30 42 40 84)
- Dimanche 23 mars** : Foire à Tout, de 8h à 18h, à Bazainville (01 34 94 29 29)
- Judi 27 mars** : Soirée Paëlla, dans la salle de Longnes, avec l'École de musique (01 30 42 44 20 ou 40 00)
- Vendredi 28 mars** : Réunion du conseil municipal de Boutigny-Prouais (budget 2003)
- Dimanche 30 mars** : Foire à Tout, square Paul Breton, à Méré (01 34 86 79 55)
- Du mardi 1^{er} au mercredi 30 avril** : Exposition des oeuvres du peintre Cedro, de 10h à 12h et de 14h à 18h, au Bureau du Tourisme de Montfort-l'Amaury (01 34 86 87 96)
- Samedi 5 et dimanche 6 avril** : Exposition de peintures, organisée par l'A.B.B.P., dans la salle polyvalente de Boutigny (02 37 65 10 87)
- Dimanche 6 avril** : Après-midi dansant avec orchestre, de 14h30 à 19h, dans la salle Edith-Piaf de Richebourg (01 34 87 69 84 ou 71 90)

CARNET

Décès

- Mme Suzanne BENOIST, le mercredi 26 février 2003 (Cloches)

La municipalité adresse ses condoléances à la famille et aux proches.

- Gardes de médecine : composez le 15.
- Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56.



SANTÉ

SERVICES GRATUITS ET ANONYMES

- Sida info service : 0 800 840 800
- Fil santé jeunes : 0 800 235 236
- SOS amitié : 01 42 96 26 26
- Drogues info service : 0 800 00 92 92
- Allô Enfance Maltraitée (public) : 0 800 05 41 41
- Enfance et Partage (associatif) : 0 800 05 12 34

BILLET D'HUMOUR

LA VRAIE CUISINE DE GRAND-MÈRE

Je me promenais tranquillement dans les rues de Bouchemont lorsque, tout à coup, je vis un petit garçon jaillir d'une maison, les yeux exorbités, et se jeter, en hurlant, dans les bras de son papa qui jardinait.

- « Qu'y a-t-il, mon ange ? », demande celui-ci.
- « Mamy veut me tuer, me couper en morceaux, me faire cuire et me manger. »
- « Mais non ! Calme toi un peu, mon ange, tu as fait un mauvais rêve ! »

Dans le doute, n'écoulant que mon courage, je me précipite dans la maison, les points en avant,

et trouve... deux vieilles dames, le dos tourné, en grande discussion devant une marmite fumante. Sans doute dures d'oreilles, elles n'ont rien entendu et poursuivent leur conversation d'une voix forte.

L'une, la Mamy sans doute, dit : « ...Je résume : après l'avoir passé à la flamme, puis plongé dans l'eau bouillante, tu mélanges dans la marmite... »
- « Tu vois bien ! », hurle le petit garçon, qui était entré sur mes talons. « Elle a dit : tu mets l'ange - c'est moi - dans la marmite... après l'avoir grillé et ébouillanté. »

Inconsciente du drame qui se joue dans son dos,

la vieille dame poursuit... « Tu coupes en petits cubes, tu haches grossièrement, tu écrases, tu bats, tu fouettes, tu mets à feu vif, tu piques de temps en temps avec une fourchette... Tu verras, ça croque sous la dent... »

Derrière sa grand-mère, le petit garçon s'écroule, évanoui.

Moi-même... je ne me sens... pas très bien... J'ignore la suite des événements... Lorsque je me suis réveillé... la tête vide... dans l'ambulance, une charmante secouriste me faisait du bouche à bouche... Je ne veux me souvenir que de cela !

René BORDAS

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

BOUTIGNY

Mardi	16h00 à 18h00
Jeudi	16h00 à 18h00
Vendredi	16h00 à 18h00
Samedi	10h30 à 12h00

PROUAIS

Lundi*	16h00 à 17h30
Samedi	08h30 à 10h00

Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.

Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie BOUTIGNY-PROUAIS Tél : 06 80 20 93 39

Mercredi	14h00 à 18h00
Samedi	08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi	16h00 à 18h00
Samedi	16h00 à 18h00